ACADÉMIE
DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Division des Personnels de l'Administration

Annexe 1

Informations complémentaires sur la constitution du dossier de candidature

La fiche individuelle de proposition (annexe C2) :

Info	Pour compléter la fiche individuelle de proposition, les agents peuvent consulter la rubrique "carrière" de leur espace personnel sur l'application mobile mon portail RH ou sur l'espace retraite de l'Ensap : **https://ensap.gouv.fr**	

L'évaluation des compétences complétée par le chef d'établissement ou de service (annexe C3)

Elle se base sur :

- **Un constat d'évaluation :**

Le chef d'établissement ou de service devra évaluer les compétences du candidat dans l'exercice actuel de ses fonctions.
Pour chaque champ de compétences, vous apprécierez si celles-ci sont acquises, à améliorer, non acquises ou non observables dans les fonctions actuelles.

- **Un rapport d'aptitude professionnelle :**

Rédigé par l'autorité hiérarchique, il devra porter sur les aptitudes du candidat à exercer des fonctions d'un niveau supérieur, sur sa mobilité professionnelle ainsi que sur ses projets d'évolution de carrière.

L'évaluation est effectuée par le chef d'établissement ou de service. Dans les EPLE, la candidature devra **obligatoirement** porter l'avis du secrétaire général d'EPLE, si les agents exercent au service intendance.

Afin que l'évaluation ait toute sa portée, il est souhaitable d'élaborer le constat d'évaluation ainsi que le rapport d'aptitude professionnelle à l'occasion d'un **entretien** avec le candidat, conduit par le chef d'établissement ou de service, même s'il est préparé par le gestionnaire ou le supérieur hiérarchique direct.

Le rapport d'activité à compléter par l'agent (annexe C4) :

Le rapport d'activité présentera le parcours professionnel de l'agent :

- Fonctions exercées précédemment
- Implication dans ces fonctions
- Responsabilités exercées : nombre de personnels encadrés, budget géré, technicité mise en œuvre, etc.)
- Mise en valeur des acquis de l'expérience professionnelle.